

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE
Canada et États-Unis : 1 an \$2.00; 6 mois \$1.00
Édition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages
Canada et États-Unis : 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50
L'abonnement date du 1^{er} et du 15 de chaque mois.
Tout semestre commencé se paie en entier.

BOUCHER de LABRUE

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

CALENDRIER.

1 ^{er} Jan. St Romuald.	7 14 5 15
8 Ven. St Jean Conf.	7 13 5 17
9 Sam. St Raymond, Conf.	7 11 5 19
10 Dim. Ste Scholastique.	7 10 5 19
11 Lun. Ste Geneviève.	7 9 5 21
12 Mar. St Ildfonse, Ev.	7 7 5 23
13 Mer. Les 26 Martyrs.	7 6 5 23

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 9 Février 1889.

LE CONSEIL LEGISLATIF

Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande perspicacité pour s'apercevoir que l'Hon. M. Mercier cherche à se débarrasser du Conseil législatif. Si les alliés nationaux du Premier-Ministre ne voient pas la chose, ils sont bien aveugles ou bien bornés.

Après le projet de loi de l'Hon. Provost pour éliminer du Conseil les sénateurs, MM. de Boucherville et Ross, voici qu'arrive celui de l'Hon. Gilman pour abolir la chambre Haute.

Il est à croire que ces projets de loi ne sont point présentés par le gouvernement, mais ils sont inspirés par certains ministres et reçoivent leur approbation.

Comme il faut ménager les opinions des conservateurs amis de l'administration, l'Hon. Mercier ne pouvait, comme Premier, demander l'abolition du Conseil; M. Gilman lui sert de paravent pour masquer ses batteries et tromper l'œil des nationaux.

Il est à croire que la mesure de M. Gilman ne pourra réunir la majorité des Conseillers. L'Hon. M. Garneau, ministre des travaux publics, l'Hon. Archambault et autres ministères donneront le coup de mort à la tentative du conseiller pour Wellington. Celui-ci n'espère pas non plus réussir cette année; mais cette mesure est un premier projectile, un avant-coureur de ce qui adviendra plus tard, dès que les libéraux se sentiront assez puissants pour repousser du pied les quelques nationaux qui s'obstinent à maintenir au pouvoir les charlatans politiques qui nous gouvernent.

CONVERSION DE LA DETTE

Le gouvernement de Québec a fini sans doute par comprendre qu'il ne devait point opérer une conversion forcée de la dette de la province, mais une conversion volontaire.

L'an passé, lorsque le projet de loi ministériel a été discuté au Conseil législatif, un amendement a été proposé pour biffer la clause cinquième donnant au gouvernement le pouvoir d'opérer la conversion forcement. C'est alors que l'on vit les Honorables Starnes et Champagne se séparer de leurs amis et donner leur vote en faveur du bill.

Cette année, l'Hon. M. Mercier a cru devoir se rendre aux objections faites par le gouvernement fédéral et retrancher de la loi la fameuse clause qu'au Conseil législatif on avait voulu faire biffer.

C'est une victoire pour la minorité de la Chambre Haute, une reculade pour le gouvernement et une justice pour les créanciers de la province.

LES ASILES D'ALIENÉS

L'Assemblée législative sera prochainement appelée à ratifier un contrat passé entre le gouvernement et le Dr MacKay pour l'entretien d'un certain nombre d'aliénés à l'asile Belmont près de Québec.

Pour comprendre toute la faute que commettra la députation en approuvant cette démarche du gouvernement, il suffit de considérer la correspondance échangée entre le Dr MacKay et le secrétaire provincial à ce sujet et les témoignages tant du Dr MacKay que du Dr Vallée devant la commission des asiles.

Voici un extrait du témoignage du Dr MacKay :

"Q.—Avez-vous un médecin interne ?

"R.—J'ai le Dr Vallée qui.....
"Q.—C'est le médecin visiteur, mais un médecin interne ?

"R.—C'est moi qui est le médecin interne, il paraît que je ne suis pas BATTABLE pour les ivrognes !

"Q.—Vous servez-vous de contrainte ?

"R.—Non, la seule contrainte c'est que je les mets dans les cachots.

"Q.—Avez-vous des protections contre les incendies ?

"R.—J'ai MA vigilance. Je me lève à une heure après minuit pour voir aux fournaises.

"Q.—La ventilation à l'étage supérieur n'est-elle pas un peu défectueuse ?

"R.—Non, "il n'y a rien de défectueux ici," la ventilation est faite au moyen des fenêtres qui sont ouvertes, d'après les ordres donnés, deux fois par jour.

"Q.—Quel est le menu ordinaire de vos patients ?

"R.—Le même ordinaire, ça va paraître un peu curieux, mais ça me coûte meilleur marché : roastbeef presque toujours, un seul repas de viande, mais toujours du roastbeef."

D'autre part le Dr Vallée s'exprime comme suit à la même enquête :

"Q.—Vous connaissez un asile privé connu sous le nom de Belmont ?

"R.—Oui.

"Q.—Avez-vous déjà visité cet asile ou maison officielle ?

"R.—Oui, j'ai été chargé par le gouvernement de visiter de temps à autre cette maison vu qu'il y a quelques patients là.

"Q.—Est-ce votre opinion que cette maison peut servir d'asile telle qu'elle est disposée ?

"R.—Pas pour un très grand nombre de malades.

"Q.—A quel nombre fixez-vous les malades qu'ils pourront prendre, avec l'état actuel de la maison ?

"R.—Vingt à vingt-cinq, peut-être une vingtaine qu'on pourrait y mettre, je crois. Je ne sais pas, il y a peut-être ça de chambres.

"Q.—Y a-t-il des salles ?

"R.—Il n'y a pas beaucoup de salles. S'ils veulent en faire un établissement bien tenu, "ils vont être obligés d'en reconstruire une bonne partie."

"Q.—Pour les cas d'ivrognerie, ils pourraient en prendre une vingtaine, "mais pour l'aliénation mentale ?

"R.—Non, "il n'y a pas installé pour cela."

"Q.—Pour les cas de démence ?

"R.—Non, "il n'y a pas beaucoup de place pour ça, l'."

Ces témoignages sont assez frappants pour se passer de tout commentaire.

La correspondance échangée entre l'honorable M. Gagnon et le Dr MacKay au sujet de ce fameux contrat est encore plus extraordinaire. On sait le traitement que donne le Dr MacKay aux pensionnaires de son hôtel qui paient dix piastres par semaine de pension et l'on se demande avec effroi comment seront traités les pensionnaires pour lesquels l'État paiera cent piastres par année seulement. C'est pourtant la somme que demande le Dr MacKay pour l'entretien de chaque aliéné incurable et il ajoute que si le gouvernement lui en fournit assez il fera une cuisine expresse pour eux.

Quant aux aliénés susceptibles de guérison, il expose au secrétaire provincial que leur entretien est moins coûteux si on ne leur donne pas de soins spéciaux mais que, hors de là, leur entretien est plus dispendieux.

La correspondance se continue. On y trouve que plus tard le Dr MacKay offre de prendre les aliénés curables et incurables pour le prix minime de \$122 par année.

Enfin, sur les représentations du ministre, qui trouve le prix trop élevé, il consent à recevoir tous les aliénés sans distinction pour \$100 par année, pourvu qu'on lui donne tous ceux dont l'entrée à Beauport augmenterait le nombre de 850.

Quel amas de contradictions, et quelle confiance reposer dans cet homme après ce que nous venons de voir ? Quelle garantie que les pauvres aliénés seront traités comme il convient dans cet asile Belmont ?

Quand on pense que l'Asile Saint-Jean de Dieu contient 1184 patients dont 150 payant de 600 à 800 piastres ; que cet asile à l'avantage inappréciable des services gratuits de 163 religieuses ; qu'en dépit de ces circonstances extrêmement favorables, la révérende sœur Thérèse déclare dans son témoignage à la Commission que la pension de \$100 est insuffisante ; on se demande quel sera le sort des malheureux confiés à Belmont retreut à \$100 par année. L'idée de la cuisine expresse qui s'y établira fait frémir.

La conclusion qui s'offre, en présence du projet soumis par le gouvernement est que ce dernier veut, sous prétexte d'économie, favoriser un ami politique au détriment des droits sacrés qu'ont les malheureux aliénés aux soins que demande leur triste sort. Et ce sont précisément ceux qui attaquaient avec tant d'acharnement la loi passée par les conservateurs en 1885 sous prétexte qu'elle violait des immunités religieuses, ce sont eux qui veulent mettre entre les mains et sous le contrôle exclusif d'un médecin trop célèbre quelques aliénés soustraits à nos grands asiles.

Nous serons bien trompé si l'opinion publique se laisse pervertir au point d'approuver cette mauvaise politique.

LES FINANCES DE LA PROVINCE

Le gouvernement a annoncé, au commencement de la session, un surplus considérable dans les finances de la province de Québec, et, de fait les comptes publics qui viennent d'être soumis pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1888 constataient un surplus apparent de plusieurs cent mille piastres dans le trésor. Mais les calculs au moyen desquels on arrive à trouver ce surplus ne résistent pas un instant même au premier examen des personnes exemptes de préjugés.

Nous reproduisons ici l'exposé simple, court, précis et juste que le *Courrier du Canada* a fait de la véritable situation financière de la province aujourd'hui. Notre confrère s'exprime ainsi :

Enfin nous avons les Comptes Publics ! Nous avions hâte de parcourir ces pages où notre gouvernement économe et paternel devait consigner ses exploits financiers.

Nous avions hâte de toucher du doigt ce surplus énorme que nous annonçait le discours du Trône, que M. Mercier faisait miroiter devant nos yeux ravis.

Hélas ! quelle déception ! Les chiffres ont parlé, et leur langage brutal a dissipé le séduisant mirage de la rhétorique ministérielle.

Nous avons cherché le surplus prêté par M. Mercier, et nous ne l'avons pas trouvé. Reconnaissons cette réalité avec nos lecteurs.

Les Comptes des Comptes-Publics à la page 12 et nous constatons que le chiffre total du revenu pour l'année 1887-88 est de \$3,860,743.61.

Mais de ce chiffre, il faut déduire celui des recettes extraordinaires que nous écrivons comme suit :

Taxe sur les corporations commerciales (arrérages)..... \$428,000

Fonds de pension des institutions..... 17,322

Fonds des licences de mariage..... 7,410

Remboursements des Asiles d'aliénés..... 9,000

Règlement avec Montréal..... 62,179

Règlement avec Outaou pour fonds des écoles communes (arrérages)..... 70,000

\$593,911

Voilà donc \$593,911 de recettes extraordinaires qu'il faut déduire du montant total. Comme explication au premier item, disons à nos lecteurs que la perception de la taxe sur les corporations a donné \$558,000 ; mais que \$130,000 environ peuvent être mis justement au crédit de l'année 1887-88, ce qui laisse \$428,000 d'arrérages ou de recettes extraordinaires.

Quant au dernier item, \$70,000, il représente la proportion des arrérages dans le montant des \$100,000 perçus d'un seul coup de la province d'Ontario par le gouvernement actuel.

Les recettes doivent donc être calculées, comme suit :

Recettes totales..... \$3,860,743.61

Recettes extraordinaires (à déduire)..... 593,911

Recettes ordinaires..... \$3,266,832

Passons maintenant aux dépenses. A la page 13 des Comptes Publics, nous voyons que le chiffre total en est de \$4,716,743. De ce chiffre il faut retrancher celui des dépenses extraordinaires suivantes :

Subventions aux voies ferrées..... \$648,275

Assurances des édifices parlementaires (dépot)..... 32,765

Palais de Justice de Québec..... 210,900

Palais législatif..... 250,000

Fonds en fidé-commiss..... 8,902

\$1,149,942

Si nous retranchons ce chiffre de celui des dépenses totales nous arrivons à ce résultat :

Dépenses totales..... \$4,716,743

Dépenses extraordinaires..... 1,149,942

Dépenses ordinaires..... \$3,566,801

Maintenant pour obtenir le véritable résultat des opérations ordinaires de l'exercice fiscal de 1887-88, il ne nous reste plus qu'à établir la différence des dépenses ordinaires avec les recettes ordinaires :

Dépenses ordinaires..... \$3,566,801

Recettes ordinaires..... 3,266,832

\$299,969

Nous voilà donc en présence d'un déficit réel de \$299,969, ou plutôt d'environ \$300,000 !!!

Est-ce là le surplus qu'on nous avait annoncé ? Est-ce là l'excédent de \$700,000 qu'on nous avait promis ?

SEPT CENT MILLE PIASTRES de surplus transformé en TROIS CENT MILLE PIASTRES de déficit. Un écart d'UN MILLION !!!

Nous défilons toute la presse ministérielle d'attaquer ces chiffres. Les Comptes-Publics sont là, et nous avons procédé avec la plus scrupuleuse exactitude.

Les recettes extraordinaires que nous avons signalées sont vraiment et incontestablement des recettes extraordinaires. Et nous avons été très large dans la supputation et la soustraction des dépenses extraordinaires.

Le résultat est brutal, et il ressort des chiffres mêmes produits par nos adversaires.

Nous sommes en déficit, et nos hommes du grand ministère sont des habileurs.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Phlegmes, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clois, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de tout humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercurel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison récente d'Ulceres Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères de la jambe, aux jambes. Elles étaient couvertes d'écailles et d'entailles, et les phlogènes déchargeaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Mrs. ANN O'BRIEN.
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien.

L'écrit bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servais de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Se vend dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

AUX ANNONCEURS

Une liste de 1800 journaux divisée en ÉTATS ET SECTIONS sera envoyée GRATUITE sur demande.

A ceux qui veulent que leurs annonces paient, nous ne pouvons rien offrir de meilleur que les diverses Sections de notre Liste Locale.

GEO. P. ROWELL, & CO.
Bureau d'annonces
19 Spruce Street, New-York

15 Décembre 1888

Apprenti Demande

Un apprenti typographe de 15 à 18 ans trouvant de l'emploi en s'adressant à ce bureau.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire végète sans cesse et le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris du gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. J'eus conscience par les médecins. En dernier ressort j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se débarrassèrent, le sommeil et nécessaire à la réparation des forces, me revinrent. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis donc en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

HORACE FAIRBROTHER.
Rockingham, N.H., 15 Juillet, 1882.

Group—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint d'un rhume. Sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille songea l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, au bout d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude ? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY.
159 West 128th St., New York, 10 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans de Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'eus vu d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."

JOSEPH WALDEN.
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'est pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
No. 721

ANTOINE CABANA, père, bourgeois, du village d'Upton, dans le district de St-Hyacinthe.

Demandeur
VS.
JOSEPH LUSSIER, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St-André l'Acton, dit district, et maintenant absent en lieux inconnus.

Défendeur
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St-Hyacinthe, 7 janvier 1889
PAGNUELO, LUSSIER & GENDRON,
Avocats du Demandeur.

ROY & RICHER,
P. C. S.

A tous ceux qui veulent s'établir

DANS LE COMMERCE

Les sous-signés désirant se retirer des affaires pour cause de santé, offrent en vente, à des conditions avantageuses, leur établissement de commerce, situé au village de St-Simon comté de Bagot, ancienne place d'affaires de feu N. A. Beauchamp. Clientèle toute faite et de première classe.

Cet établissement comprend à peu près 3 arpents de terre en superficie, avec magasin et hangar spacieux, maison privée attenante au magasin, remise, grange, étable, glacière, etc. jardin arboré fruitiers et autres plantations.

Le stock est un assortiment général de marchandises sèches, ferronnerie, grocerie et liquides ; le tout de première qualité. Ce stock se monte à \$3,000 à \$4,000.

Une visite à leur établissement est sollicitée.
ALLARD & CHAPDELAINE.
6 dec 1888 — 1 m.

PAQUETTE & GODBOUL

COIN DES RUES
Willias & St Casimir
ST-HYACINTHE.

FACTEURS DE
Portes, Chassis, Jalousies,
Moules de toutes sortes etc.

Aussi : Découpage et tournage exécutés le plus court délai.

Un "planeur" embouteilleur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement afin de donner entière satisfaction du public.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

On n'emploie que du bois de première qualité.

TERRE A VENDRE

Une terre située sur la rivière Richelieu à un mille de l'Eglise, contenant environ 110 arpents en superficie, avec maison, hangar, grange, écurie, étable, remise, et autres bâtisses. Le bois de chauffage est la sude propriété, il y a aussi deux puits artésiens, dont l'un est dans l'étable, et l'autre dans les pâturages, le tout assez en bon ordre. Pour les conditions s'adresser à

ALPHONSE CHEVALIER
St Mathias, 10 novembre 88—6 m ae

ANNONCES

Première insertion.....10 centins la ligne
Insertions subséquentes... 5
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque
Tous avis spéciaux, 20c. la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré
Bureaux et Ateliers : Rue des Cascades, No.

J. S. O'DWYER

B. A. Sc. A. M. Can. Soc. C. E.
Ingenieur Civil et
Arpenteur Provincial
GRANBY,
CO. DE SHEFFORD, QUE.

Arpentages, Bornages, en expert et tout ouvrage de génie civil exécuté avec soin.
19 1 89 3m.

CLOS DE BOIS

LAMBERT
DAIGNEAULT
Rue Cascades

(Entre la Rue Concorde et la Rue St-Michel.)

Toujours en main, Pin, Épinette, Pruche, Bardeaux, Lattes, Bois embouteillé, bois de charpente.

AUSST :

BOIS DE CORDE.

LEGISLATURE DE QUEBEC

Le projet de loi du commissaire des terres de la Couronne, relatif aux colons et aux réserves forestières, est devenu loi après un débat très vif et très long, qui a fourni une séance de nuit jusqu'à trois heures du matin. L'opposition faite à la mesure a été en tous points remarquable. Nos amis ont arraché le masque à ceux qui se prétendent les vrais amis, les seuls amis du colon. Le député de Beauce, qui a résumé le débat avec une rare habileté, a démontré que les gouvernements conservateurs ont tous protégé le colon; que la loi de 1883 a été votée unanimement par les deux partis politiques; que la loi d'aujourd'hui, tout en paraissant favorable aux colons, leur est désavantageuse, qu'elle augmentera, pour un temps le revenu des terres, mais en l'épuisant; que cette politique sera funeste aux intérêts de la province.

La loi présentée par M. Pelletier pour priver du droit de vote certains employés fédéraux, n'a pas rencontré les sympathies générales du parti national. Les restrictions du genre de celles qui sont proposées ne conviennent guère aux idées libérales de certains députés ministériels. C'est ainsi qu'on a vu lors de la discussion du projet, MM. Lussier, L. O. David, Robideux et autres libéraux protester avec énergie contre cette mesure entrave mise au vote populaire.

PARLEMENT FEDERAL
CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 6.

La séance est ouverte à 3 heures. Les bills suivants sont présentés et lus une première fois.

Bill pour modifier le chapitre 127 des statuts révisés du Canada, intitulé "Acte concernant l'intérêt"—M. Landry.

Le taux de l'intérêt n'est pas limité aujourd'hui au Canada; M. Landry considère cet état de choses comme dangereux et se propose d'y remédier.

M. Curran.—Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser la corporation de la ville de Montréal, pour détérioration de la salle du marché Bonsecours pendant son occupation par les corps volontaires?

Sir A. P. Caron.—Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'accorder de compensation à la corporation de Montréal, car il est prouvé que la salle Bonsecours lui a été livrée en aussi bon état qu'elle l'était avant d'être occupée par les volontaires.

M. Edgar.—Vu la décision de la Cour Supérieure du Canada, en date du 22 décembre dernier, dans la cause relative à la validité du Statut de la province du Manitoba autorisant la construction d'une voie ferrée devant traverser la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, est l'intention du gouvernement de présenter au cours de la présente session quelque mesure pour abolir ou modifier les clauses de l'Acte des chemins de fer qui ont servi de base aux objections soulevées par le Pacifique, ou d'adopter une loi affirmant le sens donné à ces clauses par la Cour Supérieure, afin d'éviter au sous-secrétaire de l'Acte dans les autres cas qui pourraient se présenter?

Sir John Thompson.—Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'agir dans ce sens maintenant.

M. Ruffet, député de Lotbinière, fait motion pour rapports et documents de toute sorte concernant la demande de subsides pour la construction du chemin de fer de la rive sud du St-Laurent, de Montréal à Lévis.

M. Riout fait remarquer que les paroisses de la rive sud, qui ont payé leur part des millions consacrés à la construction du Grand Tronc, de l'Intercolonial et du Pacifique, etc., n'ont rien reçu en compensation. Les seules subventions accordées par le gouvernement fédéral s'élevaient à environ \$100,000, auxquelles il faut ajouter \$145,000 venant du gouvernement de Québec, soit en tout, un demi-million pour une entreprise qui nécessitera une dépense de plus de \$4,000,000.

M. Boisvert approuve cette motion et espère que le gouvernement terminera bientôt cette ligne si avantageuse, non seulement pour la prospérité commerciale et agricole des habitants de la rive sud, mais aussi pour le gouvernement, car la prospérité de l'Intercolonial serait beaucoup augmentée par l'acquisition d'un embranchement aussi important.

Sir Hector Langvin fait observer que plusieurs octrois ont déjà été accordés et qu'il y a actuellement des subventions en disponibilité, lesquelles seront payées lors du parachèvement des travaux.

Sir John Macdonald.—Le chef de l'opposition ayant à la dernière séance, manifesté le désir d'obtenir quelques renseignements sur les changements qui se sont produits dans le cabinet pendant la vacance, je vais les lui donner.

Il a été jugé à propos de réinstaller sir Charles Tupper comme haut commissaire canadien à Londres; il a été remplacé au ministère des finances par l'honorable M. Foster, ce dernier ayant été remplacé comme ministre de la marine et des pêcheries par l'honorable M. C. F. Tupper.

L'honorable M. Maclean ayant été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable M. H. Galt a été nommé ministre des postes.

Le décès du regretté M. Thomas White a donné lieu à la nomination de M. D. W. L. W. comme ministre de l'intérieur.

Après la réponse de l'honorable M. Laurier à sir John Macdonald sur les changements ministériels pendant la vacance et sur la proposition de sir John, la chambre s'ajourne à 5.10 hrs p.m.

PARLEMENT PROVINCIAL
CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 7.

L'honorable M. Gilman.—J'appellerai l'attention de cette Chambre, sur le fait que certains journaux ont annoncé que j'avais l'intention de présenter un projet de loi pour abolir le Conseil Législatif.

J'ai mon opinion sur cette question, mais je ne d'une manière formelle avoir jamais exprimé l'intention d'accorder une forte indemnité aux membres qui siègent maintenant en cette chambre; plus tard, peut-être proposerai-je, d'après le mode constitutionnel, des résolutions à ce sujet.

L'honorable M. Garneau.—Je suis fort aise que mon honorable collègue ait fait cette déclaration, car de dire que sur 24 conseillers il n'y en a qu'un de ce projet, équivaut à une accusation de venalité, vu surtout qu'il est question d'une indemnité.

L'honorable M. Gilman propose la seconde lecture du bill pour amender la loi concernant la preuve, mais une motion proposant que ce bill soit renvoyé à trois mois, est adoptée par un vote de 15 contre 7.

Le bill déposé par l'honorable M. Marchand pour amender l'article 275 du code de procédure civile, est lu pour la seconde fois.

Le but de ce projet est d'accorder aux médecins les mêmes privilèges qu'aux prêtres quant au secret professionnel.

Plusieurs autres projets de loi sont lus pour la seconde fois, puis la séance est levée.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, 6.

M. Lussier demande si le gouvernement se propose, vu qu'une subvention a été accordée, l'année dernière, à la compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel, d'adopter des mesures pour forcer cette compagnie à exploiter le dit chemin, dont le public a tant besoin.

L'honorable M. Mercier répond que le gouvernement ne négligera pas d'adopter toutes les mesures possibles.

M. B. Anchet demande quel est, aujourd'hui, le montant du fonds de pension créé en faveur des instituteurs des écoles primaires, en vertu de l'article 2238 et articles suivants des statuts révisés de la province de Québec, et quel est le nombre de ceux qui ont été mis à la retraite?

L'honorable M. Mercier répond que le chiffre du capital est de \$78,951 et que 239 personnes ont été mises à la retraite.

M. Desjardins demande un état concernant les subventions en argent accordées aux compagnies de chemins de fer; aussi, un état indiquant le montant payé à même l'emprunt de \$3,600,000, autorisée par l'Acte 50, Viet., chap. 2, et copie de la correspondance touchant le rachat des débetures et la conversion de la dette provinciale.

Les deux premières propositions sont adoptées; quant à la troisième, le premier ministre dit qu'il n'y a que trois documents qui s'y attachent, savoir: copie du projet du Secrétaire d'Etat, objetant à la 5ème clause: projet du juge Wentele au nom d'une certaine famille, porteur d'un demi-million de débetures provinciales, et une dépêche du ministre de la justice demandant que la 5ème clause soit retranchée.

Le bill de M. Robideux à l'effet d'amender la procédure dans certaines causes commerciales et autres qui exigent une prompt décision est adoptée en troisième lecture.

M. Pelletier propose que la Chambre prenne en considération l'amendement adopté en comité, concernant le bill à l'effet d'amender l'Acte électoral de la province de Québec.

La gauche fait une forte opposition au bill et la discussion dure jusqu'à 6 heures et la séance est alors suspendue.

M. Trudel propose que la Chambre se forme en comité sur un bill incorporant la compagnie du chemin de fer Nord-Central.

M. Nantel dit que la Chambre devrait user de grandes précautions en négociant avec les étrangers. A part deux Canadiens-français, qui sont loin d'être des capitalistes, tous les actionnaires de la nouvelle compagnie sont des étrangers et l'on ne devrait pas leur accorder de monopoles préjudiciables aux intérêts du pays. Pour des fins politiques on est sur le point de causer du tort à d'importantes compagnies qui ont fait de grands sacrifices pour développer les ressources du pays.

Les députés, continue l'orateur, doivent se montrer hommes d'affaires et ne pas se laisser surprendre par des étrangers qui voudraient contrôler l'exploitation de nos ressources forestières et minières. Pour une aussi grande entreprise que celle de la compagnie en vue, un capital d'un million de piastre est ridicule.

La compagnie demande de grands pouvoirs, mais méritera-t-elle l'entreprise à bon droit? Connait-on ses ressources? C'est le projet le plus audacieux dont on ait entendu parler depuis bien des années. Il n'y aurait qu'une voix dans la province pour dénoncer ce projet.

Ces étrangers qui demandent une acte d'incorporation, dit l'orateur en terminant, ces grands capitalistes n'ont pu, dans toute l'après-midi, faire le dépôt exigé de \$200.

L'honorable M. Mercier dit que le dépôt de \$200 a été fait le 5 janvier et que parmi les actionnaires de la compagnie, il y en a qui valent de dix à douze millions de piastres. Il termine en disant qu'aucune requête n'a été présentée contre le projet, que la compagnie du chemin de fer de St-Jean et de la Rivière St-Jacques s'y était seule opposée, mais qu'elle l'approuve à présent. Le comité propose le projet et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

On reprend alors le débat sur l'amendement de M. Pelletier concernant l'Acte électoral.

M. Desjardins signale le danger d'un conflit avec les autorités fédérales. Les partisans du gouvernement provincial qui se sont plaints des empiétements du gouvernement fédéral sur les droits des provinces, ne devraient pas provoquer le pouvoir central pour un moment de vaine popularité; ou bien ils le regretteraient amèrement.

Il n'est pas été raisonnable de priver les employés de l'Intercolonial de leur vote, car ils en ont usé honnêtement aux dernières élections, et les deux tiers ont voté pour les libéraux. Si la mesure était adoptée, le gouvernement fédéral pourrait bien user de représailles et défranchir les employés du gouvernement de Québec.

M. Laflamme dit qu'il est injuste de priver des électeurs de leur droit de voter et il se déclare opposé à l'adoption du bill.

M. Levesque dit qu'il ira plus loin que l'auteur de la mesure et parle de défranchir les employés du gouvernement de Québec, qu'il accuse d'avoir agi en espions auprès des étrangers et de les avoir trahis auprès des conservateurs.

L'honorable M. Taitton.—Cela n'est pas. M. Levesque termine en demandant les employés de l'Intercolonial.

M. Byer dit que la loi projetée est incompatible avec nos libertés. A part les employés de l'Intercolonial, il y a un grand nombre d'électeurs qui travaillent sur le canal et ce serait commettre la plus grande injustice que de les priver de leur droit de voter.

M. Paucher de Saint-Maurice et David s'opposent énergiquement à l'adoption du bill.

M. Leblanc propose l'ajournement du débat, mais avant que la proposition soit adoptée, M. Robideux dépose un amendement à son bill, à l'effet de défranchir tous les employés permanents et salariés des gouvernements d'Ottawa et de Québec. La séance est levée à minuit.

LA POPULATION EN FRANCE

A la dernière séance de la Société de géographie de France, M. le docteur Chervin a donné sur le développement de la population en France d'intéressants détails.

Déjà, il y a deux ans, M. Chervin avait traité devant la Société un sujet analogue il s'agissait alors, à un point de vue général, la statistique de la population en France et en Europe.

Aujourd'hui, serrant le sujet de plus près, il examine l'influence des conditions économiques et géographiques sur le développement de la population française.

Après avoir expliqué que les résultats comparatifs des deux derniers dénombrements, 1881 et 1886, accusent un accroissement quinquennal de 1,500 seulement ce qui est un chiffre bien faible, après avoir montré qu'il y a des départements moins peuplés aujourd'hui qu'au commencement du siècle (26 départements), pour nous en tenir à l'époque moderne, sont actuellement moins peuplés qu'en 1872), il expose l'influence manifeste des conditions économiques et géographiques sur l'accroissement de la population.

Les départements où la population a le plus augmenté, ce sont précisément les départements à grands centres urbains: la Seine, le Nord, le Rhône; ce sont ensuite ceux où les conditions économiques ont créé des centres industriels ou commerciaux importants, par exemple: le Pas-de-Calais, l'Aude, la Haute-Vienne, la Loire, etc. Au point de vue géographique, les rivières sont les grands centres de groupement et de développement de la population.

M. Chervin a montré également que la population urbaine tend de jour en jour à prendre une plus grande importance dans le mouvement de la population générale de la France. Mais les agglomérations urbaines grandissent principalement au détriment des populations rurales. Le correctif, c'est l'immigration étrangère qui, en France et dans les grandes villes, joue un rôle considérable.

Nouvelles Générales.

Le cabinet français.—M. Gayot-Dessaigne remplace M. Ferrouillet comme ministre de la justice.

Un conseil de cabinet a eu lieu au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Floquet. On dit que les ministres ont décidé d'adopter des mesures rigoureuses pour la répression du boulangisme.

Néglés.—Une catastrophe s'est produite à Pine Lake, comté de Fulton, New York. Vingt-quatre hommes, conduisant chacun un attelage, étaient occupés à traîner des pièces de bois de construction sur la glace, d'une rive à l'autre du lac. On n'éprouvait pas d'ailleurs le moindre doute sur la solidité de la glace. Cependant elle s'est brisée sous le poids du convoi, et dix-sept hommes et leurs chevaux ont été engloutis et noyés.

Le boulangisme.—Quoi qu'on ait démenti officiellement la nouvelle annonçant que plusieurs officiers de l'armée française s'étaient livrés à Tunis à une manifestation boulangiste, on n'a pu éviter d'écrire à cette dérogation. Un journal ministériel, le National, reconnaît l'existence du boulangisme dans l'armée et publie une lettre d'un officier qui, ayant donné sa démission déclare que l'armée fourmille de mécontents.

Consistoire.—On s'attend que, au consistoire convoqué pour le 11 du courant, le pape prononcera une allocution énergique contre le gouvernement italien.

La reine d'Angleterre.—La reine Victoria et la princesse Batrie doivent aller passer le mois de mai à Biarritz. On sait que cette station est sur le bord du golfe de Biscaye, dans le département des Basses-Pyrénées, tout près de la frontière d'Espagne. Sa Majesté aura avec elle une suite d'une cinquantaine de personnes, officiers, dames de la cour, et serviteurs. Elle a fait louer pour son usage le château du comte de Larochefoucauld, qui est une des plus belles habitations de Biarritz.

Vacances.—Une nouvelle vacance vient de se produire dans le Sacré-Collège par le décès du cardinal Ledochowski, ci-devant primat de Pologne et archevêque de Poznan.

Hème rale.—L'agitation pour le Home Rule, en Irlande, continue de plus belle. Chaque jour il y a procès et emprisonnement de députés et de prêtres.

Incendie.—Malgré les efforts constants et incessants de M. de Lesseps, nous croyons que l'entreprise du Panama est à l'échec. La dernière émission d'actions a complètement manqué.

Accident.—Un train de bétail, sur la ligne du Saint-Louis and San Francisco Railroad, a déraillé près de Springfield, (Missouri), par suite de la rupture d'une aiguille. Sur dix employés qui se trouvaient dans le train, trois ont été tués sur le coup et cinq autres ont été grièvement blessés.

Annonces Nouvelles

A VENDRE

Une belle propriété dans la partie la plus centrale de la ville entre les bâtisses de MM. Hilaire Blanchard, notaire et Gladiou boulanger, rue Concord.

S'adresser à MICHEL DUROCHER, 101 rue de la couronne, St-Roch, Québec.

FROMAGERIE A VENDRE

Une fromagerie, au neuvième rang de St-Damien, contenant un grémement complet, il y a trois presses, 24 moules, le tout en bon ordre.

S'adresser au propriétaire J. B. LAPALME, St-Léon.

PERDU

Le 17 Janvier dernier, de St-Marie à Ste-Magdeleine, il a été perdu une valise à mains, en cuir noir, contenant entr'autres objets, un collet et des manchettes en peau de castor naturelle.

La personne qui aurait trouvé ces effets est priée d'en informer ce journal, ou de les remettre à G. BOMBARDIER, N. P., à Ste-Marie de Monville, qui offre une généreuse récompense pour cette remise.

2. 2. 89.—3 f.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Comté de Rouville.

COUR DE CIRCUIT

No 4069

ONESIME JOISVEIT, bourgeois, de la ville de Farnham, dans le district de Bedford, Demandeur

vs

HYACINTHE LEGROS dit ST-PIERRE, de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville, District de St-Hyacinthe, maintenant absent de cette province. Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Mariville, 28 Janvier 1889.

W. H. EDGE

D. G. C. C.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Comté de Rouville.

COUR DE CIRCUIT

No 4074

ONESIME JOISVEIT, gentilhomme, de la ville de Farnham dans le district de Bedford, Demandeur

vs

CANDIDE PATENAUDE, de la paroisse de l'Ange-Gardien dans le comté de Rouville, dans le district de St-Hyacinthe, maintenant absent de cette province. Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Mariville, 21 Janvier 1889

W. H. EDGE

D. G. C. C.

Avis aux Entrepreneurs

Des commissions sont demandées et seront reçues jusqu'à la fin de ce mois de Février prochain par le consignataire pour la construction d'une maison (cottage) à être construite au Village de St-Jean Baptiste de Rouville.

On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

On pourra voir les plans, devis et spécifications au Bureau du sousigné au Bureau de C. St-Jean, Ecr. architecte, No 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

St-Jean Baptiste, Comté de Rouville, 22 Janvier 1889.

M. HALDE,

Notaire.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Comté de Rouville.

COUR DE CIRCUIT

No 612

ONESIME JOISVEIT, gentilhomme, de la ville de Farnham dans le district de Bedford, Demandeur

vs

JOSEPH POIRIER, de la paroisse de l'Ange-Gardien dans le comté de Rouville, dans le district de St-Hyacinthe, Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Mariville, 21 Janvier 1889.

G. BOMBARDIER,

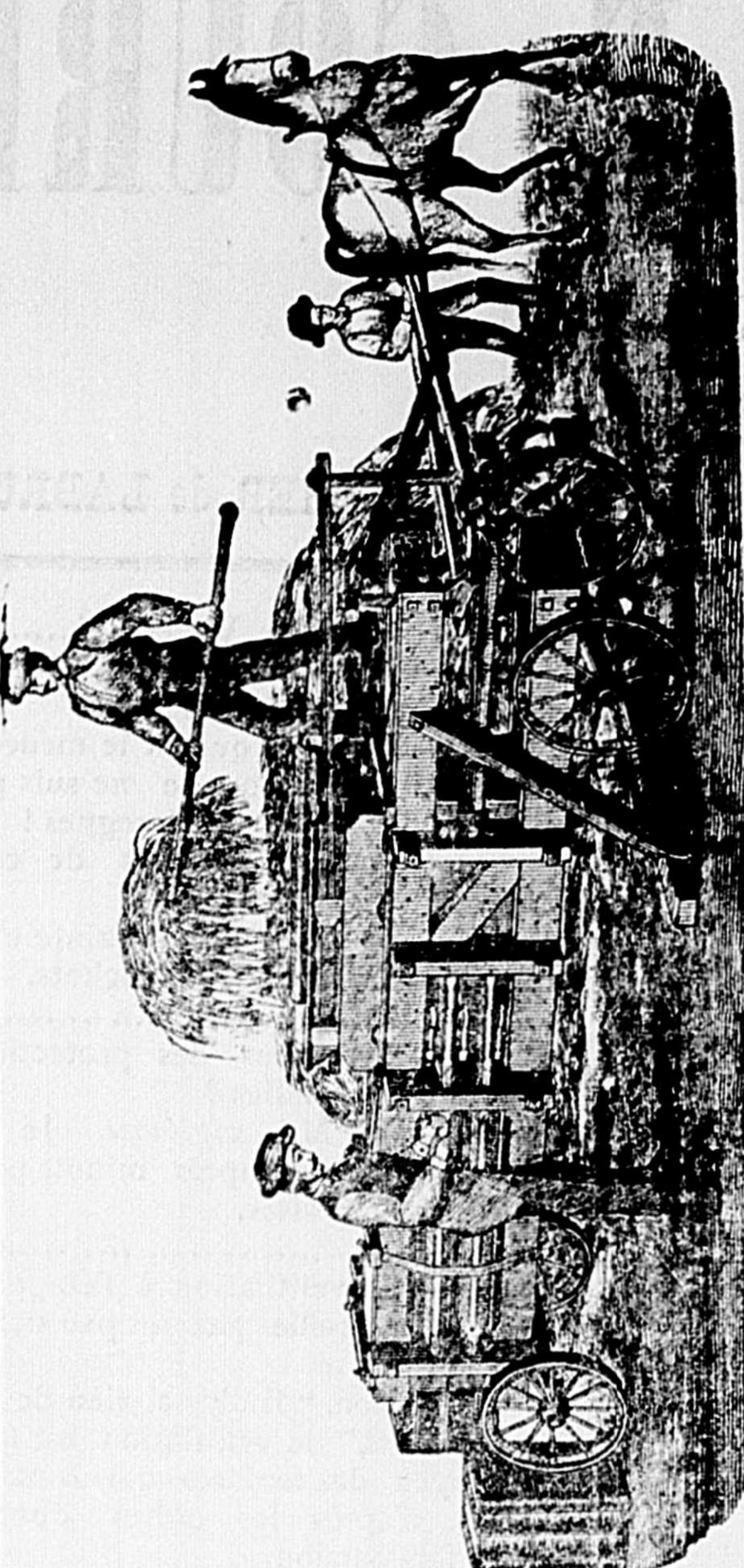
G. C. C.

TISSERANDS DEMANDES

Plusieurs bons tisserands sur coton trouveront un emploi régulier et un bon salaire en s'adressant à

MERCHANTS COTTON MILL, St-Henri, Montréal.

12189 p.



PRESSE PERPETUELLE AMELIOREE

Que personne n'oublie que les presses que nous vendons le plus bas prix sont encore supérieures aux meilleurs articles du même genre offerts au public par d'autres inventeurs. Le tout est préparé de telle sorte au moyen de nos presses qu'on peut en mettre de 15 à 20 tonnes dans un char et le presser de fait à raison d'une tonne à l'heure. Nous manufacturons également des moulins à battre, des machines pour scier les billes, des tables pour scier les rondes, etc., ainsi que des agrès complets pour scieries, planures, embouteilles, machines pour fabriquer des portes, chaises et meubles, engins de toutes dimensions avec ou sans bouillottes. Demandez nos catalogues ainsi que la liste de nos prix, en mentionnant l'article dont vous avez besoin. Pour avoir un prix spécial et des conditions faciles, adressez-vous à

C. CHALIFOUX & FILS St-Hyacinthe, P. Q.

JOSEPH BRODEUR
RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

(BLOC BRODEUR)

M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il lui a donné et espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Magasin de Fleur, Grains et Moult de Marchandises Sèches de toutes sortes à toutes sortes de Grains, Verge et en Coupons à la livre

SONS, CRUES, ETC. Importés directement des Fabriques des Etats-Unis, BLE FLEUR importés directement du lieu de production.

Saindoux, Thé, Sucre, Melasse, etc. Toiles, Indiennes, Ducks, Denelles, Savons Fins, Rubans, etc.

Prix réduits et défiant toute compétition. Mouchoirs, et une variété considérable d'articles indispensables

Toutes espèces de Grains achetés au plus haut prix du marché.

ATRES BAS PRIX Une visite aux Magasins ci-dessus sera avantageuse et profitable au public sera bien servi et à TRÈS BON MARCHÉ. St-Hyacinthe, 8 Mai 1884.

LA BANQUE MOLSON
ST-HYACINTHE

BUREAU; No. 105, Rue Cascades,

CAPITAL \$2,000,000, FONDS DE RESERVE \$1,000,000

(Bureau Principal: MONTRÉAL)

Accorde 4 o/o d'intérêt sur dépôts à 3 mois " 3 o/o " " demande.

N. B.—La Banque allouera 3 o/o sur dépôt portant 4 o/o d'intérêt et qui seraient retirés avant l'expiration des 3 mois.

Prêts faits aux taux les plus réduits. Les cultivateurs sont cordialement invités. Traités achetés et vendus sur toutes les principales villes de la Puissance, des Etats-Unis et d'Europe.

ARGENT AMÉRICAIN ECHANGÉ.

St-Hyacinthe, 19 Oct. '88—6 m GEO. CREBAESA, Gérant

BASILE MASSE
Meublier

21 et 23 Rue Cascades St-Hyacinthe

M. Massé informe le public qu'il vient d'ouvrir une boutique, où il confectionnera toute espèce de meubles, tel que: Set de chambre, Sideboard, Bureaux Chaises, Sofas, Fonds de chaise, Bibliothèques, Fauteuils, Matelas, Vitrines.

Bourgeois de toutes sortes faits avec soin et promptitude.

Cercueils! Cercueils!

J'aurai constamment en mains des Cercueils de toutes les dimensions, à des prix très bas. Je n'emploierai que du bois sec et de première classe. Je garantis mon ouvrage parfait. Qu'on s'empresse de venir me rendre une visite, je promets de donner à tous ceux qui achèteront chez moi pleine et entière satisfaction.

16 août 88—a c

Feu! Feu! Feu!!

DOMMAGE PARTIEL

—PAR LA—

FUMÉE ET L'EAU

VENTE A SACRIFICE

d'objets de Fantaisie

PARFUMS,

MEDECINES PATENTÉES,

OBJETS DIVERS

A NOTRE SALLE DE VENTE

No. 7, Custom House Square

MONTREAL

LYMAN, SONS AND CO.

12189 a c

Une Chance Exceptionnelle.

Deux beaux magasins à South-Durham à vendre sur soumission.

Des soumissions pour la propriété ci-dessus bien située au centre du village, ci-devant possédée par W. M. Perrigall, seront reçues jusqu'au 1er novembre au bureau du sousigné.

JOHN McDONALD, 42 rue Saint-Sacrement, Montréal.

6 Octobre 88—a c

A VENDRE!

Une machine hydraulique de 24 forces, en parfait ordre, convenable aux petites industries. Conditions faciles. S'adresser au "Courrier de St-Hyacinthe" septembre 1888—a c.

VIRGINIA FARMS and MILLS SOLD and exchanged. See Catalogue in the CHALIFOUX & FILS St-Hyacinthe, P. Q.

PRIX DES GRAINS

St-Hyacinthe 29 Janvier 1889.			
Avoine.....	par 36	0 34	à 00 36
Sarazin.....	50	0 50	0 00
Orge.....	50	0 50	0 50
Pois.....	70	0 75	0 85
Grains de Lin.....	60	0 75	0 90
Fèves.....	70	1 00	1 50

ECHOS DU JOUR

Concert—On nous informe que M. Julien X...et, clarinetiste distingué, se fera entendre le vendredi prochain au concert de la société Philharmonique.

La tempête—Une tempête de neige qui dure deux jours et qui tombe juste au milieu de la semaine du carnaval ne peut manquer de faire beaucoup de tort. Les trains ont été arrêtés sur les petites lignes, retardés sur les grandes et les communications difficiles partout. Les étrangers ont cependant afflué à Montréal, tous les hôtels étaient pleins et les américains surtout venaient de fort loin sans se douter de ce qui pouvait être le froid canadien. Ils étaient presque tous en chapeaux de castor et les marchands de casques et de fourrures ont dû faire de bonnes affaires avec eux.

A quelque chose malheur est bon !

Nouvelle société—M. Jos. Bergeron, ancien commis de la maison Brousseau et frère vient d'entrer en société avec M. J. B. Brousseau.

M. Taché—Sa Grandeur Mgr Taché, évêque de St Boniface est à Québec, l'hôte de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

St Marcel—Le mois dernier les élections municipales ont eu lieu dans cette paroisse MM. Aimé Brouillard et Jos. Picard ont été élus conseiller par une grosse majorité. M. Jos Lemieux est resté maire de la paroisse.

Mariage—Les journaux d'Ottawa annoncent que le mariage du major Cotton, surintendant de la police montée, avec mademoiselle White, fille de l'ancien ministre de l'Intérieur, est fixé au dix-neuf février.

L'hon. John Costigan—L'hon. John Costigan, ministre du revenu de l'Intérieur, a célébré dernièrement le cinquante-quatrième anniversaire de sa naissance.

L'honorable ministre a reçu à cette occasion les félicitations de ses nombreux amis.

Noces de diamant—Mercredi prochain auront lieu à Montmagny les noces de diamant de M. Pascal Bouanger, cultivateur.

Un pont—Une délégation d'Ottawa, de Hull et d'Aylmer doit s'adresser prochainement à la législature de Québec et de Toronto pour obtenir une aide afin de construire un pont de fer sur l'Ottawa, dans les environs d'Aylmer.

On évalue le coût de cette construction à \$80,000.

Albani à Ottawa—Sir John et lady Macdonald ont donné à Ottawa une réception magnifique en l'honneur de madame Albani.

Plus que six cents invitations avait été lancées; près de cinq cents personnes s'étaient rendues à l'appel du premier ministre. La vaste résidence de sir John avait été convertie en une suite de salons pour la circonstance. Madame Albani se tenait sous un dais; lady Macdonald, à sa droite, lui présentant successivement les invités. Ceux-ci se composaient, en dehors du monde officiel, de l'élite de la société d'Ottawa.

Pétition—La ville d'Ottawa a présenté une pétition au parlement fédéral pour demander la passation d'une loi qui oblige toutes les compagnies de téléphone et de télégraphe à placer leurs fils sous terre.

Vieillard alerte—M. Alexis Ouellette, de Ste Scholastique, s'est rendu à l'église de ce village, mardi dernier, pour les Quarante-Heures, malgré ses 102 ans.

Ce vieillard a vu cinq générations dans sa famille, et un de ses fils lui paie rente depuis 1837.

Il est encore alerte et promet de vivre encore plusieurs années.

Malades—Les deux principaux rédacteurs de l'Empire et du Mail, MM. Livington et Farrer, sont malades depuis plusieurs semaines.

Belle médaille—La collection de médailles de la bibliothèque d'Ottawa est enrichie d'une fac simile en bronze de la médaille présentée par la Sacré Congrégation d'Albani à son jubilé sacerdotal. La médaille, d'occasion de sa jubilé sacerdotal, Sa Sainteté a daigné faire. Elle même, ce cadeau à la bibliothèque par l'entremise du Cardinal Archevêque de Québec.

Un trésor caché—On dit qu'une grosse somme d'argent est cachée dans une maison de la rue St-Jean à Québec, que la corporation va faire démolir. Il paraît qu'une vieille femme qui était connue pour avoir de l'argent mourut sans indiquer l'endroit où elle l'avait caché. Des recherches infructueuses furent faites dans le temps pour découvrir le fameux bas, et aujourd'hui la question revient sur le tapis.

Le Canada et le Chili—M. James Rose, entrepreneur canadien, qui a construit plusieurs sections de chemin de fer du Pacifique Canadien, vient d'être chargé de l'exécution d'importants contrats au Chili.

Le gouvernement Chilien lui a confié la construction de près de sept cent milles de chemins de fer, entreprise qui entraînera une dépense de près de \$22,000,000.

M. Rose a immédiatement expédié sur

les lieux un détachement d'ingénieurs qui examineront le pays et prépareront les plans.

Nouvel évêque—Le correspondant romain du Freeman's Journal, de New-York, annonce que le Saint-Père a été heureux de pouvoir approuver le décret de la Congrégation de la Propagande désignant le Très Rév. O'Connor, de Barrie, Ont., au siège de Peterborough, Canada; mais il est entièrement faux que l'évêque de Harbor-Grace, ait été élevé au siège archiepiscopal de Toronto.

Jusqu'à présent, aucune nomination n'a été faite par la Sacré Congrégation pour ce diocèse.

Le tabac—Il se consomme chaque année en France 13 millions de livres de tabac à priser.

ETATS-UNIS

Worcester—Lundi dernier, un enfant appartenant à M. Gaspard Gauthier, rue Franklin, a été écrasé par une voiture qui était lourdement chargée d'instruments de musique. L'enfant jouait avec quelques petits camarades dans la rue au moment de l'accident. Malgré ses blessures qui sont graves, on ne désespère pas de ses jours.

Washington—L'installation du nouveau président, le 4 mars prochain, promet d'attirer à Washington un nombre immense de visiteurs. Pour sa part, le chemin de fer de Pensylvanie consacrerait au transport des visiteurs 8,000 chars qui seront divisés en 400 trains, traînés par 400 locomotives ou plus. Pour faire le service de ces trains il faudra naturellement des milliers de mécaniciens, chauffeurs, conducteurs, serre-freins et commis.

Bristol, Conn.—L'élection des officiers de la société St-Jean Baptiste de ce village a eu lieu le 6 janvier, et voici le résultat du scrutin: chapelain, Rév. M. B. Radford; président, Joseph Senesae; vice-prés., Olivia Landry; ass.-sec. finan., Wm. Benoit; sec.-corr., A. J. Isabelle; trésorier, Odilon Tailion; ass.-trés., David Girard; comm.-ord., Aimé Milette; ass.-comm.-ord., Napoléon Dubé; comité d'enquête Joseph Landry, Gustave Joloin et Octave Lacourse; comité de visite, France Lupien, Adrien Tailion et Joseph Dubé.

Warren, R. I.—Le scrutin de la première élection des officiers du cercle Jacques-Cartier a donné le résultat suivant: Rév. A. Bernard, chapelain; Moïse Bernard, président; Luc Lemieux, vice-président; Arthur Rivard, secrétaire; Régis Vandal, ass.-secrétaire; Jos. H. Robert, trésorier; Israël Lafrance, comm.-ordonnateur; Jos. A. Piché, médecin.

EN USAGE DEPUIS PLUS D'UN SIECLE **ET QUART**—On peut compter sur les Piliers Anti-bilieuses de Cockie comme un remède qui ne fait pas, mais dans les cas de douleurs du foie, mal de tête, abattement d'esprit et indigestion. Ce n'est pas la de réclamation, car ces pilules n'auraient pas conservé si longtemps la faveur publique si elle n'avaient un mérite réel. En vente partout.

TABAC A FUMER
MYRTLE
HACHE ET EN PALETTE
PLUS BEAU QUE JAMAIS
Voyez
T & B
EN BRONZE sur chaque
PALETTE et chaque PAQUET
1 a-11-10-89

INFORMATIONS

AUX ENTREPRENEURS—M. Roy offre en vente à ses moulins: planches de pruche sèche et bois de plancher en épinette blanche de 2 p. à un 1/2 de pouce, sec et préparé.

Planche de pruche sèche à \$6.00 du mille pieds livrés à bord des chars. S'adresser à P. E. Roy, St Pie.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria, Quand elle fut enfant, elle en voulut encore, Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore; Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cassé d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

Certificat—Vos emplâtres pour les femmes, appelées: "Female Plasters" m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années.

Veuve EDMOND COTE, Ste-Julienne. Prix 15cts, adressez: Dr J. Larivière, Manville, R.I.

AVIS AUX MERE—Le Sirop CALMANT de MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font les dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose". Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amoindrit ses gencives, enlève toute douleur fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.—290

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections de Poux-mons et de la Gorge, et qui guérissent radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 149 Power's Block, Rochester, N. Y.

13 f. à 12-1-89-heb4.

Certificat—Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters" pour le "Beau Mail" et je vous assure qu'elles m'ont fait un bien immense, veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amis.

Delle A. DAGENAIS. Prix 25cts. Adressez: Dr J. Larivière, Manville, R.I.

Meres—Castoria est recommandé par les médecins pour la dentition des enfants. C'est une préparation purement végétale. Les ingrédients qui la composent sont mentionnés sur l'étiquette qui entoure chaque bouteille. Agréable au goût et sans danger. Soulage la constipation, régularise les intestins, calme la douleur, guérit la diarrhée.

Certificat—Deux de vos "Female Plasters" m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez m'en quatre par la première maille.

Dame ULRIC THIVIERGE, Lime Rock.

Prix 25cts. Adressez: Dr J. Larivière, Manville, R.I.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

Certificat—Ma femme veut deux autres de vos emplâtres pour les femmes, elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis bien longtemps, et elle ne veut plus se passer de vos plâtres.

JOSEPH CROTEAU, Trois-Rivières.

Prix 25cts. Adressez: Dr J. Larivière, Manville, R.I.

CONSOMPTION SUREMENT GUERIE

Monsieur l'Editeur, Voulez vous informer vos lecteurs que nous avons un remède certain pour la maladie ci-dessus nommée. En s'en servant à temps, des milliers de cas désespérés sont arrivés à la guérison.

Je serai très-heureux d'envoyer gratis deux bouteilles de mon remède à n'importe lequel de vos lecteurs qui me donnera son adresse.

Votre etc, Dr T. A. SLOCUM, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

5 1088-lar.

A VENDRE—300,000 planches de pruche scées depuis deux et trois ans aux moulins de P. E. Roy, St Pie.

LA SURDITE GUERIE—Un Livre illustré très intéressant de 132 pages sur la Surdité. Bruts dans la tête. Comment on peut s'en guérir, à la maison. France de port, 5 cents. Adressez DR NICHOLSON, 30, rue Saint-Jean, Montréal.—12 mai 88—la.

AVIS

AVIS est par le présent communiqué la Communauté des Filles de la Charité de l'Hôtel Dieu de St-Hyacinthe s'adressant à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour faire amener son acte d'incorporation, changer son nom corporatif, désirer plus clairement ses pouvoirs et en obtenir de nouveaux et plus amples.

St-Hyacinthe 26 Novembre 1888. Sœur LION, Assistante et Dépositaire de la dite Communauté.

1 m à 39 12 88

OVER 6,000,000 people believe that it pays best to buy seeds of the largest and most reliable house, and they use **Ferry's Seeds** in the world.

D. M. FERRY & CO. are acknowledged to be the largest Seedsmen in the world.

D. M. FERRY & CO.'s Illustrated Descriptive and Priced SEED ANNUAL For 1889 will be mailed FREE to all applicants, and to let your customers without cost to the house. Send for it. Address D. M. FERRY & CO., Windsor, Ont.

1 89 à 15 5 89.

T
MAGASIN DE THE
—DE—
J. B. ROUSSEAU
108, Rue Cascade
EN FACE DU MARCHE, ST-HYACINTHE

La Maison J. B. Rousseau, de Québec, a ouvert un Magasin de THE à St-Hyacinthe. Cet établissement est très avantageux à la famille. Les Thé et Cafés s'y détaillent au PRIX DU GROS et sont de premier choix. Si vous achetez pour un piastre (\$), ou si vous donnez un beau présent d'utilité et de goût. Celui qui achète en plus petite quantité reçoit un BON et quand il en a pour un piastre ou plus, il a le droit aussi à un présent.

CAFE MOULU FRAIS tous les MATINS 8 Hyacinthe, 15 nov/88 6 m.

CHEMIN DE FER
Intercolonial du Canada

Service pour la maille royale, les passagers et le fret entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Boite directe entre l'Ontario et tous les endroits du sud St-Laurent, la Baie des Chaleurs et aussi du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse, des Iles du Prince Edouard, du Cap Breton et de Terre-Neuve.

Nouveaux et élégants buffets, dortoirs et chars salons attachés à tous les trains express. Les passagers pour la Grande-Bretagne et le continent en quittant Toronto le jeudi à 8.00 hrs a.m., rejoindront le steamer de la maille, à Halifax le samedi.

Elevateurs, dépôts et docks à Halifax, présentant toutes les commodités pour l'expédition des grains et autres marchandises.

Une expérience de plusieurs années a prouvé que l'Intercolonial, correspondant avec les lignes de Steamers qui font le service de Londres, Liverpool et Glasgow à Halifax était la route la plus rapide entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Les informations relatives aux passagers et au tarif sur fret sont obtenues chez G. W. ROBINSON, Agent de l'Est pour le fret et les passagers, 1361, rue St-Jacques, Montréal.

GRANDE AMELIORATION
—AU—
Magasin d'Epargne
TENU PAR

BEAUREGARD & LAPIERRE
No. 48

Coin des rues St-Hyacinthe et Cascade

MM. Beauregard & Lapierre viennent de faire à leur établissement de grandes améliorations qui leur permettront à l'avenir de faire un commerce plus considérable et de satisfaire toutes les exigences de leur forte clientèle.

Cet établissement tenu par l'excellent pied que l'on sait, mérite l'encouragement du public.

La cave de MM. Beauregard & Lapierre est très bien fournie de toutes sortes de boissons et liquides de premier choix.

SPECIALITES: Bieres et Porters EN GROS ET EN DETAIL.

15. Avis aux marchands de campagne et autres acheteurs de gros et de détail.

Nous accorderons une attention toute particulière aux ordres qui nous viendront de la campagne. Nous expédierons à domicile tous les effets achetés à notre magasin sans charge extra.—Une visite est sollicitée !

12 mai 1887.—a. c.

IMPRESSIONS DE LUXE.
FAITES IMPRIMER VOS
Cartes de Visite
—AU—

Courrier de St-Hyacinthe
+ : \$: +

AUSSI
INVITATIONS POUR MARIAGE,

IMPRIMÉES A BAS PRIX,
Sur Cartes Elegantes

AVEC ENVELOPPES.

Venez voir notre Assortiment
—+*+—

A VENDRE
Enveloppes pour Lettres

A PRIX RÉDUITS.
(0.0.0.0.)

DE PLUS
CARTES DE DEUIL

COMME
SOUVENIR AUX AMIS
Belle Variétés.

ADRESSEZ-VOUS A NOTRE
IMPRIMERIE

No. 60, Rue Cascade
ST-HYACINTHE.

MACLEAN, SHAW & Co.
MONTREAL
MODES DU PRINTEMPS
CHAPEAUX

Nos nouvelles importations donneront les résultats suivants :

- 1.—L'acheteur sera satisfait.
- 2.—Le vendeur fera un bon profit.
- 3.—Il ne restera pas de mauvais stock.
- 4.—Tout se vendra sans peine.
- 5.—Chacun sera satisfait.

Les détailliers ne devraient pas se passer de ces marchandises. Tous les chapeliers disent qu'ils n'ont aucune difficulté à vendre nos Marchandises.

Nous sommes la seule maison au Canada qui s'occupe exclusivement de chapeaux.

N'EMPLOYEZ QUE L'IZDAHL
HUILE DE FOIE DE MORUE NORVEGIENNE PURE

C'est le grand remède pour toute faiblesse et maladie des poumons, nutrition affaiblie etc.

Cette Huile est pure, fraîche, pressée sans savoir, et par conséquent très convenable aux digestions délicates.

Pas d'artifice, authentique dans le nom **IZDAHL**

Etape sur chaque capsule
VENTE EN GROS PAR
LYMAN, Fils & Cie.
MONTREAL
29 Novembre 1888

A Vendre ou à Louer

A ceux qui veulent s'établir dans une ligne payante et sans opposition.

Le sousigné désirant se retirer d'une ligne d'affaires pour cause de santé, offre en vente ou à louer, un appareil à trois cylindres à fabriquer toutes bières gazeuses, un bon stock de bouteilles patentes, boîtes à envoi, boîtes de pratiques et une bonne table à embouteiller.

Il y a maison, hangar, écurie, dans le moment actuel la dite maison est tenue comme s'il s'agissait de l'achat d'une table de bois, et est située dans une des plus belles places de l'Estrie, au coin des rues Iberville et Lafontaine, près de l'église et porte voisine de la Banque Jacques Cartier. Le tout pouvant servir aussi avec avantage à une ligne quelconque de commerce.

S'adresser à J. S. LACASSE, Fraserville, 13.12.88—a. c.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE
Compagnie Générale Transatlantique
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises. S'adresser à M. A. CONNELL, No 49 Rue Girouard, St-Hyacinthe, 15 oct 1888.—lan

NEUF ORDRES EN SIX HEURES
PORTATIVE
FONCTIONNE AISEMENT
PAR DE MAL DEREINS

PAR UN SEUL HOMME. Grande amélioration. Aussi un Outil pour agencer les scies dont la personne la moins expérimentée peut se servir avec succès. Envoyez franc de port avec la machine. Prix de l'outil pour les scies ordinaires, expédié à d'autres clients, acheteurs de cette machine, par maille \$2.00. Des centaines de personnes ont été, par jour, de 5 à 9 cordes de bois. Nous désirons que tous ceux qui se chauffent au bois et tous ceux qui sont intéressés dans le commerce de bois de sciage nous demandent un exemplaire de notre catalogue illustré expédié gratis. Nous avons précisément ce dont vous avez besoin la plus grande épargne de travail et le meilleur outil du monde. La première commande envoyée de nos et vrons vous vaudra l'agence. Pas de droits à payer. Nous manufacturons au Canada.

FOLDING SAWING MACHINE Co., 303 à 311 So Canal street, Chicago, U.S.A. St-Hyacinthe, 3 décembre 1888.

AVIS
La Société de passage du Pont Neuf de St-Hyacinthe, fera application à la prochaine session de la Législature de cette Province pour obtenir des amendements à sa charte d'incorporation et aux Statuts qui l'ont déjà amendée, et spécialement la loi pour être autorisée à émettre des debentures à x fins de solder sa dette actuelle, et 20 pour obliger le bureau de direction de prélever sur chaque actionnaire de la dite société une somme de cinq piastres par année pour effectuer le payement des dites debentures, et ce, jusqu'à extinction finale de la dette actuelle de la dite société.

St-Hyacinthe, 26 Novembre, 1888.—1m
B. E. FONTAINE, Président

H. B. BLANCHARD, Secrétaire-Trésorier.

AVIS
Est donné que les représentants de feu Louis Taché en son vivant notaire et Shérif à Saint-Hyacinthe, s'adressant à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session, pour la ratification d'une vente de certains terrains dépendant de la succession testamentaire du dit feu Louis Taché, comprenant entre autres le terrain No 35 et partie du terrain No 64 des plans et livre de renvoi de la paroisse de St-Ephrem d'Upton, comté de B. got.

Saint-Hyacinthe, 5 décembre 1888.
CHARLOTTE OD. LE BEAUDET-TACHE, Administratrice.

11 12.88—0.8.

DRUNKENNE
Or the Liqueur Habit, Positively Cured by Administering Dr. Halse's Golden Specific.

27 Octobre 1888—1-an

TERRES A VENDRE

M. Dumontel dit Lagrandeur, étant décidé à cause de son grand âge de se faire de deux magnifiques terres qu'il possède à Ste Anne de Stukely dans le 7ième rang, et sur le grand chemin de Stukely, les offre en vente à des conditions très faciles. L'une de ces propriétés, hangars, remise à bois et à voiture, est une grange et une écurie neuve se trouvent sur la seconde terre. Chacune comprend 5 arpents de largeur sur 30 de profondeur. La propriété où réside M. Dumontel, il y a une belle sucrerie de 300 arables, fournie de chaudières. L'autre terre possède aussi une sucrerie pouvant être mise facilement en exploitation. Toutes deux sont fournies d'eau par des sources et l'eau est dans la maison, ces terres ne sont éloignées que de 45 arpents de l'Eglise d'un moulin à scier et à farine, et d'une fromagerie. La seconde terre possède aussi une bonne carrière à chaux.

Pour plus d'informations, s'adresser à ETIENNE DUMONTIEL, Ste. Anne Stuk.

20.9.88—5 m.

I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I mean A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to cure the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE FORM of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address Dr. H. G. ROOT, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

15 10 88—lan

NAP. MARTEL
CHAPELIER ET MANOCHONNIER

A l'Enseigne de TOUS BLANC
No. 84, RUE CASCADES

[Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe]

ST-HYACINTHE
DIMENSSE ASSORTIMENT DE
PELLETERIES

75 CAPOTS
En Mouton de Perse, Mouton



CHEMIN DE FER DU GRAND TROMP
DE MONTREAL A L'EST.

	Express	Midi	Passager	Local	Passager
A.M.A.M.P.M.P.M.P.M.					
Montréal.....	8 00	6 45	3 15	2 0	10 15
St. Lambert.....	8 20	7 05	3 35	2 10	10 35
Bellevue.....	8 45	7 30	3 55	2 15	10 55
St. Hilaire.....	8 48	7 33	4 00	2 18	11 02
St. Madeleine.....	9 00	7 45	4 15	2 30	11 15
St. Hyacinthe.....	9 10	7 55	4 25	2 40	11 25
St. Rose.....	9 50	8 35	4 55	2 50	11 55
Britannia Mills.....	10 10	8 55	5 05	3 00	12 05
St. Liboire.....	10 20	9 05	5 15	3 10	12 15
Upton.....	9 32	10 35	5 25	3 20	12 25
Aston.....	9 45	11 00	5 35	3 30	12 35
Durham.....	10 10	11 55	5 45	3 40	12 45
Richmond dépa.....	10 40	12 10	5 55	3 50	12 55
Sherbrooke.....	11 27	12 57	6 10	4 00	1 02
Compton.....	11 52	1 12	6 25	4 10	1 17
Coaticook.....	12 05	1 25	6 35	4 20	1 27
Vanville.....	11 59	1 25	6 45	4 30	1 37
Arthabaska.....	11 53	1 25	6 55	4 40	1 47
St. Jean.....	12 34	1 45	7 05	4 50	1 57
Québec.....	2 00	7 00	7 10	5 00	2 00

DE L'EST A MONTREAL.

	Express	Passagers	Passager	Local
P.M.A.M.P.M.P.M.A.M.				
Québec.....	8 30	5 05	2 15	1 15
St. Jean.....	10 25	5 05	3 20	1 30
Arthabaska.....	11 25	5 05	3 30	1 40
Danville.....	12 18	5 05	3 40	1 50
Coaticook.....	10 45	10 10	3 50	2 00
Compton.....	11 05	10 14	4 00	2 10
Sherbrooke.....	11 40	10 14	4 10	2 20
Richmond dépa.....	12 10	10 14	4 20	2 30
Durham.....	12 40	10 14	4 30	2 40
Aston.....	12 50	10 14	4 40	2 50
Upton.....	13 00	10 14	4 50	3 00
St. Liboire.....	13 10	10 14	5 00	3 10
Britannia Mills.....	13 20	10 14	5 10	3 20
St. Rose.....	13 30	10 14	5 20	3 30
St. Hyacinthe.....	13 40	10 14	5 30	3 40
St. Madeleine.....	13 50	10 14	5 40	3 50
St. Hilaire.....	14 00	10 14	5 50	4 00
Bellevue.....	14 10	10 14	6 00	4 10
St. Lambert.....	14 20	10 14	6 10	4 20
Montréal.....	14 30	10 14	6 20	4 30



CHEMIN DE FER

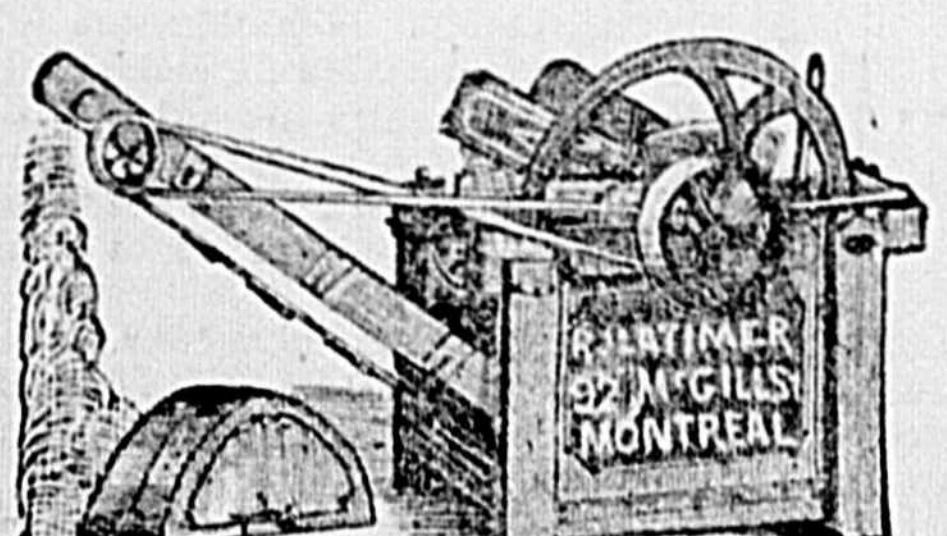
LE

PACIFIC CANADIEN

Depuis le 2 Juillet 1888. Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :
8.50 A.M.—Train Express venant de St-Roch, traversant St-Guilhemme, arrivant à Montréal Junction, à 11.15 A.M., faisant connexion à West-Farmham pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.
4.50 P.M.—Train Express venant de Drummondville, St-Roch et St-Guilhemme, arrivant à Farmham à 6.50 P.M., faisant connexion avec tous les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.
6.35 P.M.—Train Express venant de Montréal, faisant à 3.40, faisant connexion à Farmham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Mariville, arrivant à St-Roch à 5.25 p.m.
10.20 A.M.—Trains Express venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connexion à Farmham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre, arrivant à St-Roch à 1 h. P.M.
T. A. MacKINNON,
Gér. Général

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE
Oies, Chassis,
Cadres, Moulures,
Plinthes.
—AUSSI—
Pots de sciage séché à la vapeur, préparé et
ent, blanchissage, embouteillage, sciage, et
cannage, faits promptement et
Satisfaction garantie
Côté des Rues St-Joseph et St-Antoine
St-Hyacinthe, 1 Mars 1887.—a



MOULIN POUR COUPER LA PAILLE
LE FOIN,
ET L'ENSILAGE
Coupeurs de Racines,
MACHINES A BATTRE A 1 OU 2 CHEVAUX
CHARRUES DE TOUTS GENRES
REPARATIONS DE TOUTES SORTES
R. Y. LATIMER,
92 McGill St., Montréal

IMPORTANT

Pourquoi n'êtes-vous pas assuré ?
ne se
pas un jour sans que les journaux ap-
portent la nouvelle de nombreuses pertes de
vie ou terribles conflagrations. Quelle sera la
prochaine victime ?
Pouvez-vous le dire ?
Non !
Mais, chacun en ce qui le concerne, peut
mettre à l'abri, ainsi que sa famille, au point
de vue des pertes matérielles, des terribles ra-
vages de la mort, du feu ou des accidents, en
s'adressant à

F. BARTELS
Agent Général d'Assurances à St-Hyacinthe
(établi en 1875) qui représente dans le
district de St-Hyacinthe et les comtés voisins
pas moins de douze des plus importantes
compagnies d'assurance anglaises et cana-
diennes sur la vie, contre le feu et les acci-
dents, parmi lesquelles se trouvent les sui-
vantes :

LA CANADA LIFE	
(Compagnie d'Assurance sur la Vie).	
Etablie.....	Hamilton Ont..... 1847
Capital et fonds social au delà de.....	\$2,000,000
Revenu annuel au delà de.....	1,600,000
(Extrait du rapport du gouver- Compagnies d'Assurance :	
Nouvelles	Polices
polices	en force
1886	1887
1. Canada Life (seule) 4,591,250	38,934,149
9. Autres Cies Cana. 14,598,444	49,247,710
10,289,694	88,181,859
17. Cies Anglaises... 4,954,279	27,219,599
12. Cies Américaines 11,227,375	55,998,230
Total	\$35,171,348 \$171,399,588

Un exemple maintenant des profits con-
sidérables aux porteurs de police de la Canada
Life. La police sur la vie No. 5922 pour 1000
émise en 1888 en faveur de M. Paul Payan, de
St-Hyacinthe, s'est accrue jusqu'à aujourd'hui,
soit durant 20 ans, par voie de bonus, à \$1-
506.25 et ce Monsieur n'a payé que \$21.00
chaque année ou \$420 depuis qu'il est assuré.
J.W. MARLING, Gerant provincial Montréal.
F. BARTELS, Agent du District, St-Hyacinthe.
DE RUE ST-JACQUES, Medecin, St-Hyacinthe.

La Cie d'Assurance contre le Feu
BRITISH AMERICA
Etablie..... Toronto, Ont..... 1833.
Actif, \$1,200,000. Rev. ann. \$1,000,000.
Spécialité : on assure les bâtimens isolés et
dépendances de fermes et animaux contre le
feu et le tonnerre à 1 et 1 par cent pour 3 ans.
Une réponse immédiate sera donnée à toute
lettre, carte postale ou télégramme.
F. Bartels, agent pour le district A. N.
Bradford, sous-agent, St-Hyacinthe, Agents
locaux : J. B. Marshall, Abbotsford ; J. E.
Girouard, M.P.P., Drummondville ; Ed. Guil-
let, Mariette ; Jas. O. Ginn, Richmond. On
demande encore des agents locaux.

LA Cie d'ASSURANCE contre le FEU
"WESTERN."
Etablie..... Toronto, Ont..... 1835.
Actif, \$1,740,000. Rev. ann. \$1,630,000.
On assure les bâtimens isolés et les dépen-
dances de fermes et animaux contre le feu et
le tonnerre à 75c et \$1.00 par \$100 pour 3 ans.
F. Bartels, agent pour le district A. N.
Bradford, sous-agent, St-Hyacinthe, Agents
locaux : F. O. Saunders, Bedford, E. Chabot,
St-Charles.

M. BARTELS représente aussi les
Compagnies Anglaises suivantes :
Fire Ins. Association, 1880... \$1,000,000 stg.
Guardian, 1821..... 4,000,000 "
Imperial, 1803..... 1,800,000 "
London Assurance, 1720..... 3,400,000 "

ALLAN LINE

Royal Mail Steamships
La ligne la plus courte entre l'Amérique et
l'Europe, ne prenant que
5 JOURS
pour se rendre d'un continent à l'autre.
Un vaisseau part de Québec tous les Jours
Passage de St-Hyacinthe à Liverpool
Cabin, \$61.75. \$71.75 et \$81.75.
(Selon l'amenagement)
Deuxième Classe \$31.75
Entrepôt \$21.75
F. BARTELS, Agent.
ST-HYACINTHE
Sej tenu re 1887—1 an

LA COMPAGNIE

D'EAU MINÉRALE

DE
ST-HYACINTHE
MANUFACTURIÈRE DE

SODAS
GINGER ALE
GINGER BIÈRE.
CIDRE CHA PACE.

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE

PHILUDOR

M. F. LAJOIE, ancien employé de M. Le-
doux, est le gérant de la manufacture et il in-
vite le public en général à venir lui rendre
une visite.

St-Hyacinthe—Coin des Rues
MONDOR Et CASCADES
26 Octobre 1887

FONTAINE & LEMOINE

Peintres, Décorateurs, Vitriers, Tapissiers
Blanchisseurs, Peintres d'enseignes
ST-HYACINTHE
MM. FONTAINE & LEMOINE remercient
le public pour l'encouragement qu'ils en ont
reçu et sollicitent son patronage.

FRUX MODERES—OUVRAGE GARANTI
lan à 10 89

FEUILLETON

LA FAMILLE DE
PENHOEL.

DEUXIEME PARTIE

XIII

LE BOUDOIR

—Sur ma parole, reprit-il, j'ai
souffert comme s'il se fût agi de quel-
que chose ! J'avais la fièvre à écou-
ter ce lâche coquin qui me contait ses
prouesses contre une femme... Par le
nom de Dieu ! s'interrompit-il conte-
nant sa voix qui voulait éclater, je
crois que je me serais guéri, si je l'a-
vais broyé sous mon talon comme une
vipère !

Son pas se ralentit et ses lèvres eu-
rent un sourire amer.
—Et pourquoi cela ? continua-t-il
en se répondant à lui-même ; que m'a
fait cet homme ? n'a-t-il pas le droit
d'être empoisonneur et un assassin ?
Est-ce un crime de vaincre en trom-
perie la femme astucieuse et perfide ?
Encore une fois, que me fait tout cela
? Pourquoi ma tête est-elle en feu ?
pourquoi mon cœur se déchire-t-il
dans ma poitrine ?

Ses yeux s'élevaient. Il se laissa
choir de nouveau sur le divan.
—Mon Dieu ! fit-il après un long
silence, pendant lequel sa physiono-
mie, changeant peu à peu, vint à ex-
primer une rêverie douce et mélancol-
ique ; pauvre Bretagne ! pauvre
petite église où l'on priait Dieu du fond
du cœur ? pauvre enfant, qui aimait
peut-être et qu'on abandonna pour
l'ombre d'un extravagant héroïsme !
Que de souvenirs bons et chers !
Tout le reste ne fut-il pas un rêve pé-
nible ? Qu'y eût-il après ces années
heureuses ? Vingt années d'efforts fié-
vreux, de lutttes entreprises pour s'é-
tourdir et pour oublier ; le jeu terri-
ble des batailles ; de l'or conquis sans
joie..... une vie perdue !

Sa tête se pencha sur sa poitrine.
—Et tant de bonheur là-bas ! mur-
mura-t-il. L'autre n'avait-il pas rai-
son de défendre son trésor ?.....
Mon Dieu ! mon Dieu ! se reprit-il
en tressaillant, sais-je où va ma pen-
sée ? S'il était vrai ! si ma souffrance
avait un écho tout au fond de son
cœur ! A ma plainte le silence a ré-
pondu..... mais l'entendit-elle ma
plainte ? — Oh ! l'histoire de cet
homme !..... Pauvre enfant ! pau-
vre enfant ! Ne lui cacha-t-on pas mes
regrets et ma misère ?.....

Sa main se glissa dans son sein, et
il en retira cette boîte de sandal dont
le couvercle était chargé de diamants..
Il la contempla en silence, et ses yeux
devinrent humides.

Mais, au moment où il allait l'ou-
vrir, ses sourcils se froncèrent ; il la
remet dans son sein d'un geste plein
de courroux. Il se leva encore une
fois, révolté contre lui-même.

—Folie ! s'écria-t-il. Que restait-
il d'un rêve ? Je suis Berry-Montalt,
l'homme qui n'a ni regret ni espérance !
J'ai mis un voile sur mon passé ;
je ne crois pas à l'avenir ; je suis seul
et je suis fort !

Il s'arrêta en face d'un miroir, et
regarda sa taille haute et fière. Ses
cheveux noirs bouclaient autour de
son front. Il était jeune, brillant, su-
perbe. La glace lui renvoya l'orgueil-
leux défi qui était sur son visage.

Il sonna. Stéde montra sa face noi-
re à la porte de la chambre à cou-
cher.

—Mon opium ! dit Montalt, et dé-
sable-moi.

Il y avait bien longtemps que le
nabab appelait ainsi, chaque soir, le
sommeil rebelle à son chevet.

Tandis que Sté préparait le breu-
vage, on fappa doucement à la porte
extérieure.

Montalt fit signe d'ouvrir. C'était
M. Smith, tout de noir habillé, com-
me il convient à un homme décent
et qui sait vivre. Montalt le reçut
le verre à la main.

—Pardonnez-moi ! dit M. Smith,
qui gardait en toute occasion une
gravité puritaine. Votre Seigneurie
me paraissait occupée, cette nuit,
d'affaires si importantes que je n'ai
pas osé la déranger. J'avais pourtant
une bonne nouvelle.

—Qu'est-ce ? demanda Montalt en
buvant une gorgée.

—Les deux charmantes miss que

nous cherchons depuis votre arrivée,
répliqua M. Smith, demandent à vous
voir.

Mes deux petits chapeaux de
paille ! s'écria le nabab.

—Oui, milord.

—Elles sont venues seules ?

—Conduites par une honorable la-
dy de ma connaissance... mistress
Cocarde.

Montalt tenait son verre à la hau-
teur des lèvres.

—Pauvres enfants ! dit-il en par-
lant à lui-même, elles aussi !

Il avala d'un trait le reste du breu-
vage.

Il était un peu plus de neuf heures
du soir quand madame Cocarde et
ses deux protégées descendirent de
voiture à la porte d'une maison de
grande apparence, qui semblait illu-
minée par une fête. Diane et Cy-
prienne, tremblantes, se laissaient
conduire par madame Cocarde, la-
quelle était, au contraire, fort à son
aise, et paraissait connaître à fond le
localité.

Les deux jeunes filles ne portaient
plus le costume que nous leur avons
vu quelques heures auparavant dans
l'avenue Gabrielle. Par une sorte de
peux instinct, au moment d'affronter
le danger, elles avaient repris leurs
vêtements bretons : le bonnet collant
des Morbihannaises, le chaste mou-
choir de cou et la petite jupe en laine
rayée.

Madame Cocarde avait un chapeau
à hautes plumes frisées et un cache-
mire Ternaux de qualité supérieure.

Elle sonna : un domestique vint
ouvrir ; puis arriva un monsieur en
habit noir, qui accueillit madame
Cocarde avec politesse.

—Votre servante, monsieur Smith,
dit d'un air dégagé la principale lo-
cataire. Vous ne m'attendiez pas à
pareille heure, je parie ?

—Il est toujours temps, belle da-
me..... commença M. Smith.

—Bien ! interrompit madame Co-
carde. Je me suis un peu pressée.....
et voilà des petits anges qui pren-
draient bien quelque chose. En-
traient !

M. Smith mit le binocle à l'œil et
le braqua sur les deux jeunes filles.

—A oh ! fit-il, modulant malgré lui
les tons chromatiques de l'interjec-
tion anglaise.

Puis il ajouta tout bas :

—Est-ce que ce sont elles ?

Madame Cocarde cligna de l'œil et
répondit :

—En propre original.

M. Smith salua et passa devant.

On monta un petit escalier dont les
marches disparaissaient sous la laine
moelleuse d'un tapis, et M. Smith ou-
vrit bientôt une porte au premier éta-
ge. Il s'effaça et salua encore.

Diane et Cyprienne hésitèrent.

—Allons, mes perles ! s'écria ma-
dame Cocarde, entrez... on va vous
servir à souper.

—C'est fait, interrompit M. Smith.

—Alors, bon appétit, mes mignon-
nes ! dit madame Cocarde, qui pou-
sa ses deux protégées dans la cham-
bre, et referma la porte sur elles.

M. Smith prit un carnet dans sa
poche et en sortit deux ou trois chi-
fons soyeux, qu'il déposa dans la
main tendue de madame Cocarde.
Celle-ci fit une belle révérence et dis-
parut.

Cyprien et Diane restaient im-
mobiles auprès de la porte fermée.

Elles n'osaient point lever les yeux,
parce qu'elles croyaient voir là, quel-
que part, devant elles, l'objet de leur
vague terreur.

Un homme sans doute, en défini-
tive ; mais cet homme aux propor-
tions fantastiques, ce monstre que ré-
ve la frayeur des jeunes filles.

Ce fut Cyprienne qui se hasarda la
première à relever les yeux, bien len-
tement d'abord et bien timidement.

Elle vit une pièce de moyenne gran-
deur, doucement éclairée par deux
lampes à verres dépolis, et tapissée de
velours sombre depuis le parquet jus-
qu'au plafond, où des caissons sculptés
encadraient de fraîches peintures.

Sur le velours des lambris tranchait
un cordon de cadres d'or, dont la for-
me élégante et les mignardes ciselu-
res allaient bien aux toiles charman-
tes qu'ils renfermaient.

Les meubles étaient, comme tous
ceux de l'hôtel, de la première épo-
que du règne de Louis XV : c'étaient
de véritables joyaux, qu'on avait dû
payer un prix fou. Dans une embras-
sure, une harpe soulevant la draperie
de mousseline des Indes, montrait à
demi la courbe gracieuse de son ac-
colade incrustée. La couleur chatoy-
ante des étoffes et l'or sculpté des
membres tranchait sur le fond som-
bre de la tapisserie, qui doublait leur
coquette fraîcheur. Il était impos-
sible d'imaginer un boudoir plus déli-
cieux.

[A continuer]

L'Enfant pleure, il

veut son Castoria

CASTORIA
pour les Bébés et les Enfants.
"Le Castoria est un remède si propre à l'en-
fance que je le recommande comme supérieur à
toutes les médecines connues"
Dr. H. A. Archer,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.
THE CASTORIA COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.
Le Castoria guérit colique, constipation,
Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éruption,
Vermifuge, somnifère, il aide la digestion,
Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

BEAUCHENIN & MAILLETTE
AVOCATS
BUREAU No. 24, RUE GIRONARD
A. O. T. BEAUCHENIN. E. MAILLETTE.
7 Juin 87 a c

DENTISTE.
L. TRUDEAU
Rue Montor,
Porte Voisine de M. C. Ledoux
DENTIERES de toutes sortes faites à deman-
de. St-Hyacinthe, 8 Mai 1884

"BELL" ORGANS
Unapproached for
Tone and Quality.
CATALOGUES FREE.
BELL & CO., Guelph, Ont.
15 6 88

JULES ST-GERMAIN
NOTAIRE
Bureaux chez MM. A. O. T. Beauchemin et
Ed. Maillette, Avocats, 24, Rue Gironard.
29 mars 1881.
Jacques Fournier
HUISSIER,
MACENTA, Ange-Cardien / P. O
M. Fournierse chargera de toutes signifi-
cations, saisies, collections qu'on voudra bien
lui confier.

ADRIEN BLONDIN
PLOMBIER
ET POSEUR DE FOURNAISEA BAUCHAUDETA VAPOR
No. 148 Rue Cascade, Ancienne maison Léon Plamondon
M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et taraire
les tuyaux et faire les nipples à meilleur marché qu'à Montréal e
ailleurs.
Valves nécessaires aux fromagers,
Tuyaux en fer et en plomb,
Tuyaux en grès,
Appareils à gaz,
Appareils de chauffage et de lieu d'aisance.
Matériaux de première classe,
OUVRAGE GARANTI.
à 10-85

IMPRIMERIE
—DU—
COUBRIER
No 60, RUE CASCADE
ST. HYACINTHE
BLANCS DE TOUTES SORTES
Circulaires,
Placards,
Brochures,
Pamphlets,
Cartes, Etc., Etc.
B. De LABRUERE, . . . Propriétaire.